

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =  
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

**Band:** 29 (1931)

**Heft:** 10

**Vereinsnachrichten:** Fédération internationale des géomètres (F.I.G.) : séance du comité  
permanent (C.P.)

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

g) *Remaniements parcellaires.* Le directeur des mensurations cadastrales a examiné les travaux géométriques afférents à 23 projets de remaniements parcellaires. Il s'agit d'entreprises portant sur 4556 hectares, situés dans les cantons de Zurich, de Berne, d'Unterwald-le-Haut, de Bâle-Campagne, d'Argovie, de Thurgovie et du Tessin.

En exécution de notre arrêté du 6 juillet 1925, il a été versé 16,000 francs pour des remaniements parcellaires dans le canton du Tessin.

h) *Direction et vérification des mensurations parcellaires de quelques cantons.* — Le bureau du directeur des mensurations cadastrales a eu à s'occuper de la direction et de la vérification de 33 mensurations parcellaires dans les cantons de Schwyz, d'Unterwald-le-Haut, d'Unterwald-le-Bas, de Glaris, de Zoug, de Bâle-Ville, d'Appenzell Rh.-Ext. et Rh.-Int. et de Genève. Il a en outre surveillé et vérifié 13 entreprises de photogrammétrie.

i) *Examens de géomètres.* — Sur 10 candidats admis, 6 ont réussi les épreuves théoriques qui eurent lieu à Lausanne. Les 3 candidats qui se sont présentés à l'examen pratique à Berne ont obtenu le diplôme de géomètre du registre foncier.

k) *Congrès internationaux des géomètres et de photogrammétrie.* — Ces deux congrès ont eu lieu à Zurich, du 6 au 14 septembre. Le département de justice et police a envoyé des documents intéressant la mensuration cadastrale à l'exposition professionnelle organisée à cette occasion.

## Fédération Internationale des Géomètres (F. I. G).

### Séance du Comité permanent (C. P.)

*Vendredi et samedi, 17 et 18 juillet à Genève*

(Salle des conférences du Département de l'Instruction publique, Hôtel de Ville.)

Bureau:

*Présidence:* Monsieur S. Bertschmann, Géomètre en Chef de la Ville de Zurich (Suisse).

Président de la Fédération Internationale des Géomètres à Zurich.

*Secrétaire:* Monsieur J. J. Allenspach, Secrétaire général de la Fédération internationale des géomètres, Gossau (St-Gall).

*Trésorier:* Monsieur P. Kubler, Trésorier de la F. I. G.

*Traducteurs:* Monsieur M. Delessert, Ingénieur, Genève; Monsieur Kunz, Genève.

Délégués des Associations Nationales:

1<sup>o</sup> *Belgique:* Monsieur J. Roupcinsky, Président d'honneur de la Fédération Internationale des Géomètres, Bruxelles. Monsieur Armand Beniest, Bruxelles.

2<sup>o</sup> *Angleterre:* Monsieur le Colonel Cole, Président of the Surveyor institution, Londres.

3<sup>o</sup> *France:* Monsieur Ph. Jarre, Président de l'Union des Géomètres-Experts Français, Paris. Monsieur René Danger, Ingr., Vice-Président d'honneur de la Fédération Internationale des Géomètres, Paris. Monsieur Montémont, Géom.-Expert, Remiremont. Monsieur Guillemais, Géom.-Expert, Lyon. Monsieur M. Morin, Géom.-Expert, Thonon-les-Bains.

4<sup>o</sup> *Italie:* Monsieur Ezio Fanti, Vice-Président du Syndicat national fasciste des géomètres, Bologne. Monsieur Mario Girelli, Rome.

5<sup>o</sup> *Pologne:* Monsieur Stanislas Kluzniak, professeur à l'Ecole Polytechnique, Varsovie.

6<sup>o</sup> *Suisse:* Monsieur S. Bertschmann, Géomètre en chef de la Ville, Zurich, Président de la F. I. G. Monsieur J. J. Allenspach, Gossau, Secrétaire général de la F. I. G. Monsieur P. Kubler, Berne, Trésorier de la

F. I. G. - Monsieur le Dr. L. Hegg, Lausanne. Monsieur Maurice Delessert, Ing. Prof., Genève.

Représentant du Gouvernement du Canton de Genève:

Monsieur Lachavanne, Directeur-Conservateur du Registre Foncier de Genève.

Ont fait excuser leur absence:

*Tschecoslovaquie*: Monsieur J. Petrick, Ing. Prof. à l'École Polytechnique de Prague.

*Hollande*: Monsieur J. M. H. Heines, Vice-Président de la F. I. G., Maestricht.

*Yougoslavie*: Monsieur le Général S. Boskovic, Directeur de l'Institut géographique militaire et Président de l'Association des Géomètres de Yougoslavie, Belgrade.

*Ordre du jour*:

- 1<sup>o</sup> Salutations et constitution de l'assemblée.
- 2<sup>o</sup> Procès verbal des séances des 10 et 13 septembre 1930, à Zurich.
- 3<sup>o</sup> Candidatures de nouvelles associations nationales à la Fédération Internationale des Géomètres.
- 4<sup>o</sup> Fixation du lieu du prochain congrès.
- 5<sup>o</sup> Discussion des résolutions et vœux du congrès de 1930, à Zurich, et élaboration d'un programme de travail.
- 6<sup>o</sup> Décision relative à la constitution d'une commission internationale d'études.
- 7<sup>o</sup> Rapport financier, vérification des comptes.
- 8<sup>o</sup> Indemnités au bureau et aux Commissions d'études.
- 9<sup>o</sup> Vœux et propositions.

Première Séance, 17 juillet 1931, à 20 h 15.

1<sup>er</sup> objet de l'ordre du jour: *Salutations*. M. Bertschmann, géomètre de la Ville de Zurich (Suisse), Président de la F. I. G., salue Messieurs les délégués présents des Associations nationales et exprime le vœu que les travaux du Comité Permanent auront une répercussion heureuse sur le développement de la F. I. G.

Il félicite tout spécialement M. Roupinsky (Belgique), Président d'honneur de la F. I. G. et également M. Lachavanne, Directeur Conservateur du Registre Foncier de Genève.

Après les salutations le Comité Permanent entend notre collègue, M. Delessert, de Genève, lui proposer pour la fin de ses travaux une excursion en commun au Mont Salève, soit pour le dimanche 19 juillet. La proposition est acceptée à l'unanimité avec remerciements.

2<sup>e</sup> objet: *Procès verbaux des séances du Comité Permanent des 10 et 13 septembre 1930, à Zurich*. Les procès verbaux ont été adressés en deux exemplaires, allemands, français et anglais, aux Présidents des Associations Nationales par les soins du Secrétaire général.

Ils ne donnent pas lieu à observation et sont acceptés sans discussion.

3<sup>e</sup> objet: *Recrutement de nouvelles associations nationales pour la F. I. G.*

M. le Président Bertschmann (Suisse) annonce que depuis l'automne 1930 le bureau est en correspondance avec la « Deutschen Verein für Vermessungswesen » au sujet de son entrée dans la F. I. G. Le Secrétaire général donne lecture de la lettre adressée à l'Association allemande en date du 21 mars 1931 et la réponse donnée par cette association le 26 juin.

Dans cette lettre il est rappelé que lors du 4<sup>e</sup> congrès international de Zurich la proposition de la Commission III b, relative à la formation académique des candidats géomètres, a bien été acceptée par l'assemblée générale sans que celle-ci spécifie cependant si ce sont seulement

les géomètres ayant une formation académique qui peuvent faire partie de l'Association nationale.

L'Association allemande pour les mensurations attend donc que le Comité Permanent mette cette question au point à l'occasion de sa séance de Genève.

Dans la même lettre du 26 juin il est également rappelé que par exemple le bureau international de l'Enseignement secondaire après plusieurs années de discussion a donné à l'Association des philologues allemands les assurances suivantes:

La langue allemande est placée sur le même pied que le français et l'anglais, soit dans les congrès, soit dans les journaux spéciaux de l'Association.

Attribution à l'Association précité d'un nombre de voix proportionnel au nombre de ses Délégués. C'est à la suite de ces communications que l'Association des philologues allemands a présenté sa candidature. La question de l'entrée de l'Association allemande pour les mensurations devant être de nouveau discutée dans son assemblée générale du 7 au 11 août à Hanovre, il est désirable que l'opinion du Comité Permanent soit communiquée avant le 1<sup>er</sup> août au bureau de cette association.

Le Président ouvre alors la discussion tout en donnant immédiatement l'opinion du bureau quant aux questions contenues dans la lettre du 26 juin.

De la discussion très approfondie à laquelle prirent part MM. Jarre (France), Colonel Cole (Angleterre), Roupcinsky (Belgique), Danger (France), Fanti (Italie), Kubler et Delessert (Suisse) et Kluzniak (Pologne), il résulte que le Comité Permanent prend la décision suivante:

- a) Le Comité Permanent renouvelle à l'Association allemande des mensurations son invitation à entrer dans la Fédération Internationale des Géomètres, et sur la base des statuts l'assure que pour l'Allemagne c'est cette association qui peut être prise en considération comme Association nationale.
- b) La définition de la qualité de géomètre telle qu'elle est indiquée à l'article 3 des statuts de la F. I. G. est interprétée par le Comité Permanent en ce sens que seule l'association nationale dont les membres ont la plus haute culture professionnelle peuvent faire partie de la F. I. G.

Il appartient à la législation de chaque pays de déterminer quelle est l'association qui répond à cette condition.

Le congrès de 1930 à Zurich ayant admis que la formation professionnelle du Géomètre devait comprendre une préparation académique complète et 2 années de stage pratique avant l'examen d'état officiel, la tâche de la F. I. G. est d'appuyer ces conditions et d'inviter les pays qui n'ont pas encore ce mode de préparation à l'adopter dès que possible.

- c) Pendant le congrès de 1930 à Zurich les langues officielles étaient l'allemand, le français et l'anglais, et les communications dans ces langues immédiatement traduites. Il était cependant loisible aux délégués d'autres langues de s'exprimer dans leur langue maternelle, cependant sans avoir droit à une traduction.

Le rapport du congrès de 1930, actuellement imprimé et qui sera envoyé dans quelques jours, est également rédigé en français, allemand et anglais, pour autant qu'il s'agit des discussions dans les Commissions et aux assemblées plénières. Le *modus vivendi* introduit à Zurich en 1930 doit être aussi appliqué à l'avenir dans les congrès futurs et également dans les séances du Comité Permanent, ainsi que pour la correspondance du Secrétaire général.

- d) Les statuts prévoient que chaque pays peut envoyer une délé-

gation officielle de 1 à 5 membres disposant cependant seulement d'une voix lors des votations.

Le C. P. se rallie à l'opinion exprimée par le Secrétaire général dans sa lettre du 21 mars à l'Association allemande des mensurations, que cette condition est indispensable au bon fonctionnement d'une association internationale.

La prise en considération d'un vœu exprimé par l'association allemande de lui attribuer un nombre de voix proportionnel à son importance, exigerait d'autre part une modification des statuts qui ne pourrait être discutée qu'au congrès de 1934.

Le Secrétaire général est prié de présenter pour la séance du lendemain un projet de mémoire à l'Association allemande des mensurations pour lui indiquer la position prise par le Comité Permanent dans les questions formulées.

*4<sup>e</sup> objet: Fixation du lieu du prochain congrès.*

M. le Président *Bertschmann* (Suisse) rappelle que dans la 2<sup>e</sup> assemblée plénière du congrès du 13 septembre 1930 à Zurich, il a été pris sur cette question à l'unisson les décisions suivantes:

- a) Que le choix du lieu du congrès doit être subordonné à l'assentiment du gouvernement intéressé;
- b) que le choix de ce lieu se fasse en prenant en considération les frais qui seront à la charge des participants;
- c) qu'il soit tenu compte de l'ancienneté du pays invitant, c'est-à-dire de l'époque à laquelle la nation intéressée s'est jointe à la Fédération Internationale des Géomètres.

Le Comité Permanent désire différer la décision du lieu du prochain congrès jusqu'aux premiers jours de juillet 1931. Les pays ayant fait des invitations sont priés de vouloir les maintenir et de renouveler formellement les invitations avant le 31 mai 1931.

Par sa lettre au Secrétaire général, du 18 mai 1931, la « Chartered Surveyor Institution » à Londres, a, avec l'assentiment du gouvernement anglais, invité la F. I. G. pour son prochain congrès de 1934.

En même temps, la Direction de l'Association anglaise assure qu'elle fera tout son possible pour que cette manifestation soit des plus intéressante au point de vue professionnel.

Avant le commencement de la présente séance le délégué de l'Association polonaise a remis au Secrétaire général un mémoire daté du 10 juillet, par lequel la Pologne renouvelle son invitation de septembre 1930 de choisir Varsovie pour le 5<sup>e</sup> congrès international de l'année 1934.

Eu égard des décisions de l'assemblée plénière du 13 septembre 1930, mais bien que par suite d'un malentendu l'invitation soit tardive, le Comité Permanent l'accepte cependant pour examen.

Dans la discussion amicale qui suivit ces communications, le délégué de l'Association italienne M. *Fanti*, renouvelle l'invitation faite au congrès de Zurich de choisir Rome pour le congrès de 1934. L'assentiment du gouvernement n'existe pas encore, mais sera obtenu sans aucun doute.

M. le Colonel *Cole* (Angleterre) renouvelle au Comité Permanent l'invitation à choisir Londres pour le congrès de 1934.

M. *Roupcinsky* (Belgique) en sa qualité de Président d'honneur de la F. I. G. remercie pour les aimables invitations des associations anglaise, polonaise et italienne.

Il rappelle que lors du congrès de 1930 à Zurich la Commission III c avait proposé que dans les intervalles entre les congrès l'Association internationale des géomètres détermine les pays disposés à organiser des voyages d'études pour visiter des institutions techniques officielles, des bureaux privés, etc.

M. le Président d'honneur *Roupcinsky* propose en conséquence de tenir la séance du Comité Permanent de l'année 1932 à Varsovie et celle de l'année 1933 à Rome et d'inviter les associations nationales intéressées à organiser à l'occasion de ces séances une manifestation dans le sens proposé par la Commission III c. Le choix de Londres pour le congrès 1934 lui paraît cependant indiqué.

A la discussion qui suivit prirent part: MM. Danger (France), Vice-Président d'honneur, Jarre (France), Fanti (Italie), Colonel Cole (Angleterre), Professeur Kluzniak (Pologne), Bertschmann, Président (Suisse), Delessert (Suisse), et le Secrétaire général.

Les propositions Roupcinsky sont acceptées. M. le Professeur *Kluzniak* (Pologne) présente alors en français la déclaration suivante:

« Messieurs. Déjà au congrès de Paris la délégation polonaise a proposé Varsovie comme siège du congrès de l'année 1930. Il faut ajouter qu'alors la proposition polonaise avait été faite sans l'approbation préalable et formelle du gouvernement polonais, mais la délégation savait bien que cette approbation pouvait être obtenue à chaque moment. »

— « Au congrès de Zurich, la situation étant tout autre puisqu'alors la délégation polonaise avait été autorisée par son gouvernement à inviter le prochain congrès à Varsovie. Ainsi notre proposition était donc définitive. »

— « Nous avons donc quitté Zurich sous l'impression qu'en 1931 le Comité Permanent allait désigner Varsovie comme siège du prochain congrès. Il y a à peu près un mois nous avons reçu une lettre du Secrétaire général de la Fédération, M. Allenspach, qui nous communiquait que la Société des Géomètres anglais avait aussi invité le prochain congrès à Londres. »

— « En vue de cette nouvelle proposition, l'Union des Géomètres-Experts de la Pologne m'a autorisé à la déclaration qui suit:

— « L'Angleterre, la Belgique, la France et la Hollande, sont les pays qui ont pris la part la plus active lors de la formation de la Fédération internationale des Géomètres. La Pologne appartient par contre à la catégorie des membres qui ont présenté leur adhésion à la Fédération après sa formation de sorte que leurs mérites n'ont encore nullement égalé ceux d'un membre aussi ancien que l'Angleterre. »

— « Voici pourquoi la Pologne tout en se réservant pour le plus proche avenir l'honneur de recevoir chez elle un congrès international des Géomètres, ne se croit pourtant pas en droit de disputer cet honneur à l'Angleterre, quand il s'agit du congrès 1934. »

— « Je dois ajouter qu'à la majorité des membres de la Fédération Londres conviendrait certes mieux que Varsovie comme siège du prochain congrès, au point de vue de la distance et aussi à cause de quelques autres considérations, car non seulement Londres est la Capitale magnifique d'une puissante nation, mais de plus l'Union des Géomètres Anglais possède les traditions d'une association ancienne très expérimentée qui s'est développée dans des conditions favorables d'une vie professionnelle bien stabilisée. »

— « Voici les raisons qui nous poussent à nous effacer devant l'Angleterre en applaudissant de notre part à sa proposition, car nous sommes fermement convaincus que nous ne saurions, peut-être pour le moment, organiser le congrès à Varsovie aussi bien que le feraient nos collègues anglais grâce à leur expérience bien connue et appréciée. » —

Des applaudissements nourris soulignent la fin de cette déclaration, et le Président *Bertschmann* (Suisse) remercie le professeur Kluzniak de ses aimables paroles, et propose de lever la séance de ce jour, ce qui est adopté immédiatement.

(Fin à 22 h 30.)

2<sup>e</sup> séance, 18 juillet à 10 h 15.

Le projet de lettre à l'Association allemande des mensurations rédigé est présenté par le Secrétaire général et accepté.

5<sup>e</sup> objet: *Discussion des réalisations et vœux du congrès de 1930 à Zurich et élaboration d'un programme des travaux.*

Le Secrétaire général donne quelques renseignements relatifs à l'impression du mémoire du congrès. M. *Danger* (France) appuyé par M. *Roupcinsky* (Belgique) désirent qu'à l'avenir les rédacteurs de travaux écrits soient priés de remettre en même temps que leur travail un résumé de celui-ci de façon à leur assurer une publication bien conforme à leurs intentions.

Cette proposition est acceptée et il en sera tenu compte dans l'organisation du prochain congrès.

M. *Roupcinsky* (Belgique) désire qu'à l'avenir la liste des délégués officiels au congrès soit publiée dans le compte rendu du congrès.

M. *Bertschmann*, Président (Suisse), fait remarquer que la liste des participants au congrès de Zurich a été distribuée et qu'en évitation de frais elle n'a pas été réintroduite à nouveau dans le compte rendu. La proposition est cependant retenue pour le congrès de 1934.

Il est passé ensuite à l'examen des réalisations et vœux du congrès de 1930.

M. *Fanti* (Italie). Lors de l'examen des réalisations il y a lieu de distinguer entre celles qui sont les plus urgentes et celles dont la réalisation exige des travaux préparatoires de longue durée. C'est après cette répartition qu'on pourra établir un programme de travail et désigner éventuellement des Commissions spéciales.

*Commission I.* M. *Jarre* (France) présente un résumé des décisions et vœux exprimés. (Texte français des résolutions, voir page 212 du compte rendu.)

*Résultat de la discussion:*

La désignation d'une Commission d'étude est prématurée aussi longtemps que l'on ne possède pas les prescriptions relatives au dessin des plans et cartes. Le Secrétaire général est donc prié d'inviter les associations nationales des nations représentées au congrès de Zurich à nous transmettre la documentation nécessaire. Celle-ci sera remise pour étude à la Commission d'enquête qui sera nommée en 1932 à Varsovie.

La désignation des différents signes conventionnels sera à indiquer dans la langue du pays intéressé, ainsi que sa traduction exacte en allemand, français et anglais. Le Secrétaire général est également chargé d'entrer en relation avec la Société internationale de photogrammétrie et l'Union internationale de géodésie et de géophysique en vue de l'établissement d'un dictionnaire des termes géométriques et géodésiques et de présenter le résultat de cette enquête à la séance du Comité Permanent en 1932, à Varsovie.

L'emploi de l'espéranto comme langue auxiliaire n'est pas considéré comme opportun, car le *modus vivendi* adopté de traduire dans les trois langues: française, anglaise et allemande, a donné de bons résultats, et d'autres organisations internationales utilisent également ce procédé.

(A suivre.)